

L'an deux mille dix, le deux juin à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du six mai deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 29
Pouvoirs : 3
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 32

Présents(es)

Annie AGIER,	Pierre DALSTEIN suppléant,	Valery LIOTAUD,
Paul ARNOUX,	Pierre ETIENNE,	Jean-Jacques MONPEYSSEN,
André AUBERIC,	Michèle EYBALIN,	Corinne MOREL-DARLEUX,
Marcel BARGARD,	André FELIX suppléant,	Christine NIVOU,
Christian BARTHEYE,	Alain GABERT,	Hervé RASCLARD,
Jean-Marie BERTRAND,	Marie-Christine GIT,	Francis RIEU suppléant,
Marc BONNARD,	Michel GREGOIRE,	Jacques RODARI,
Marie BOUCHEZ,	Anne-Marie GROS,	Nicolas ROSIN
Jean-Pierre BUIX,	Laurent HARO suppléant,	Michel TACHE
Claire CHASTAN,	Bernard ILLY,	
Gérard COUPON,	Bruno LAGIER,	

Pouvoirs

Pierre MEFFRE à Christine NIVOU, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Marie-Pierre MOUTON à Marie-Christine GIT

Excusés(es)

Olivier CADIER, Pierre COMBES, Jean-Michel CREISSON, Claude DAUMAS suppléant, Jacques ESTEVE suppléant, Gérard GOZZI, Didier JOUVE, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY

Objet : Asterbois : prestation pour des études de faisabilité de réseaux de chaleur

Par délibération N°05-2010, le Bureau Syndical a autorisé le Président à lancer un appel à projet aux communes du territoire pour la réalisation d'études de faisabilité techniques et économiques pour la création de réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies automatiques fonctionnant au bois déchiqueté.

Les communes de Barret-sur-Méouge et de Rosans ont répondu favorablement à l'appel à projet initié en février 2010.

Pour mémoire, les communes de la Drôme peuvent bénéficier de l'accompagnement d'Energie SDED pour la réalisation d'études de faisabilité.

Le Président fait état du résultat de la consultation des entreprises pour la réalisation, sur les communes de Barret-sur-Méouge et Rosans, d'une étude, composée de deux lots, de faisabilité techniques et économiques pour la création de réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies automatiques fonctionnant au bois déchiqueté.

9 entreprises ont été consultées, 5 ont répondu et 2 ont fait une proposition.

Les critères de choix étant basés sur le prix (40 %), la réponse technique au cahier des charges (40 %) et le mode d'organisation du candidat (20 %), une commission d'analyse des offres constituée des représentants des communes concernées et du Syndicat Mixte propose de retenir le bureau d'études Exper'nergies (offre la moins disante) pour un montant total de 8 160 € HT avec mutualisation des coûts pour l'attribution des 2 lots.

Le Président propose le plan de financement suivant pour l'objet cité ci-dessus :

Dépenses		Recettes	
Réalisation études	8 160 €	ADEME/REGION 80 %	7 808 €
TVA 19,6 %	1 600 €		
		SMBP	1 952 €
TOTAL TTC	9 760 €	TOTAL	9 760 €

Des conventions avec les communes concernées par les études de faisabilité seront réalisées.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- Décide de confier la prestation de réalisation d'études de faisabilité techniques et économiques pour la création de réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies automatiques fonctionnant au bois déchiqueté à Exper'nergies pour un montant de 9 760 € TTC ;
- Donne l'autorisation au Président de signer tous les documents afférents à l'exécution de cette prestation ;
- Valide le plan de financement ci-dessus ;
- Autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et de la Région PACA, à signer des conventions avec les communes de Barret-sur-Méouge et Rosans et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD